

I. Objet et Cadre général de la consultation

a. Objet de la consultation

L'objet de la présente consultation est la contractualisation des services d'un bureau d'études/ d'une société pour la conception, le développement, la mise en place d'un système d'information « Sys DH » pour suivi de la mise en œuvre du PANDDH pour le compte du MEDH ainsi que l'achat du matériel y afférent en 2 lots.

b. CADRE GENERAL DE LA CONSULTATION

L'adoption par le Maroc en décembre 2017 du Plan d'Action National en matière de Démocratie et des Droits de l'Homme -PANDDH- (2018-2021) constitue un tournant dans le processus engagé depuis la fin des années 90, visant la consolidation de la gouvernance démocratique, des droits de l'Homme et de l'Etat de droit.

Répondant aux recommandations de la Déclaration et du Plan d'Action de la Conférence de Vienne sur les droits de l'Homme tenue en 1993, le PANDDH (Plan d'Action National en matière de Démocratie et des Droits Humains) constitue une initiative collective nationale, à laquelle ont pris part les diverses composantes de la société marocaine ; gouvernement, partis politiques, syndicats, institutions nationales et la société civile. Le PANDDH traduit aussi la volonté politique du Royaume du Maroc de consolider davantage l'Etat de droit par la mise en place d'une planification stratégique en matière de démocratie et de droits de l'Homme.

Adopté dans un contexte de mutations et de réformes majeures engagées par le Royaume du Maroc, le PANDDH ambitionne la consolidation de la démocratie sur les plans institutionnel, législatif et dans la pratique, ainsi que la consécration des droits de l'Homme comme fondement de l'Etat de droit, comme culture enracinée dans la société et comme mécanisme pour la gestion de la chose publique. En somme, la vision stratégique du PANDDH s'articule autour de la consolidation du processus de réforme politique, l'institutionnalisation des droits de l'Homme et le renforcement de l'approche 'droits humains'.

Le PANDDH qui constitue le premier Plan d'Action National intégrant à la fois la dimension démocratie et droits de l'Homme répond à la nécessité, pour le Maroc, de disposer d'un cadre cohérent permettant d'inscrire et de coordonner l'ensemble des actions qui visent la protection, la promotion et le renforcement des droits de l'Homme en prenant en considération l'ensemble des recommandations émanant des différents mécanismes internationaux des droits de l'Homme ainsi que les Objectifs de Développement Durable (ODD). Ce plan qui s'articule autour des 4 axes principaux suivants prévoit la mise en œuvre de 435 mesures :

Axe I : La démocratie et la gouvernance (81 mesures)

Axe II : Les droits socio-économiques, culturels et environnementaux (138 mesures)

Axe III : La protection et la promotion des droits catégoriels (140 mesures)

Axe IV : Le cadre institutionnel et juridique (76 mesures)

Certes, il est d'une importance majeure que le Maroc puisse disposer d'un Plan National en matière de Démocratie et des Droits de l'Homme, mais cet atout devra être consolidé par sa concrétisation effective sur le terrain. En effet, l'enjeu majeur du PANDDH réside dans son opérationnalisation et sa mise en œuvre efficace et efficiente.

Le Ministère d'Etat chargé des Droits de l'Homme et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont élaboré ce projet dans l'objectif de contribuer à la mise en œuvre du PANDDH et in fine permettre le renforcement de l'état de droit, l'institutionnalisation de la gouvernance démocratique, la promotion et la protection des droits de l'Homme.

Dans ce cadre et afin de mettre en place une solution de gestion et de suivi du Plan d'Action National en matière de Démocratie et des Droits de l'Homme, le ministère souhaite acquérir une solution informatique Web, muni d'interfaces ergonomique et intuitive, l'outil sera utilisé par les membres de l'administration. La solution doit proposer une trame bien définie qui commence par la programmation des commissions, l'alimentation des

données de base (Objectifs stratégiques, Indicateurs Stratégiques, Objectifs opérationnels, Indicateurs Opérationnels, Plan Opérationnels), le suivi de l'état d'avancement des activités, la préparation des tableaux de bord, puis du reporting. Incluant un forum d'échange intégré.

II. Consistance de la consultation

A. Lot 1 : La conception, le développement et la mise en place d'un système d'information pour le suivi de la mise en œuvre du Plan d'Action National en matière de Démocratie et des Droits de l'Homme

1. Besoins fonctionnels

Afin de garantir le bon équilibre Qualité-Coût-Délai, le Ministère d'Etat chargé des Droits de l'Homme doit maîtriser d'une manière centralisée, efficace et transparente toutes les informations liées au projet de suivi du PANDDH ainsi qu'au suivi de chaque activité à part et munir à tout moment une analyse globale très pointue selon le besoin identifié soit par Axe, ou par Mesure, ou même par département concerné.

D'autre part, les départements concernés auront l'opportunité de soumettre leurs propositions de l'état d'avancement des mesures y afférentes et assurer son suivi directement en ligne sans pour autant se déplacer sur place.

Dans ce cadre, un logiciel pour la gestion et suivi du PANDDH pourrais répondre aux besoins des deux parties : le Ministère d'Etat chargé des droits de l'Homme et les départements concernés.

En effet, ce logiciel de gestion et de suivi de projet est élaboré dans le but de :

- Répondre aux besoins du Ministère d'Etat chargé des Droits de l'Homme et de ses différents partenaires pour l'élaboration de statistique ou recherche liés aux activités du PANDDH ou leurs états d'avancement. Cet outil permettra d'informatiser le processus depuis la tenue des réunions de commissions jusqu'à l'approbation de la réponse du département ;
- Accompagner les départements ministériels à formuler leurs réponses par rapport aux activités du PANDDH selon leurs champs d'intervention ;
- Faciliter le suivi opérationnel de la mise en œuvre du PANDDH ;
- Permettre une gestion plus efficace et plus rapide des activités liées au PANDDH. Il mettra à la disposition de l'administration des outils robustes pour contrôler et centraliser toutes les mesures issues du PANDDH, de leurs affectations, et leurs états d'avancements jusqu'à la présentation du rapport final et de son évaluation ;
- Permettre au MEDH de maîtriser les réponses des administrations et de faciliter leurs gestions ;
- Offrir un mécanisme de création et d'édition des tableaux de bord selon le besoin du département.

2. Rôle du logiciel

a. POUR LE MINISTERE D'ETAT CHARGE DES DROITS DE L'HOMME

Ce logiciel doit avoir trois principales fonctionnalités :

1. La première est d'avoir une base de données des informations liées aux activités issues du PANDDH. En effet, l'outil mettra à la disposition du MEDH des formulaires en ligne pour ajouter les informations utiles relatives à chaque activité, selon une décomposition bien définie (axe, sous axe, départements, indicateurs,...) ;
2. La deuxième est d'avoir un état des activités issues du plan opérationnel validé par la commission nationale permettant ainsi une meilleure visibilité des activités à entreprendre, des résultats et des indicateurs opérationnels par axe d'intervention et une gestion plus efficace de ces activités selon le calendrier de réalisations préétabli au niveau du plan opérationnel ;

3. La troisième est la plus complexe et la plus importante, consiste à effectuer le suivi de chaque activité à part avec la possibilité de munir des analyses croisées plus générales par axes d'intervention ou autres selon les besoins identifiés dans le futur.
Il s'agit tout d'abord d'une présentation très détaillée des activités décrivant l'ensemble des données structurantes focalisées sur les objectifs et les indicateurs stratégiques définis par la commission nationale. Cette option de l'outil permet aux utilisateurs d'avoir une vision globale sur les objectifs et les résultats convenus avec le département et assurer par conséquent le maintien de l'alignement de la mise en œuvre du PANDDH.
L'outil permettra de donner une vision actualisée sur l'état d'avancement des activités et d'extraire une comparaison sur l'état réel et la planification convenue et validée. Par mesure de contrôle, l'utilisateur doit avoir la possibilité de :
 - Lancer une analyse par activité selon différents critères : axe, résultat, objectif, délai ou autres ;
 - Effectuer le suivi de l'état d'avancement de l'activité. En effet, l'outil doit permettre à l'utilisateur de faire une comparaison à une date donnée entre l'objectif opérationnel et l'état d'avancement réel réalisé par le département concerné. Ce qui facilitera le processus de contrôle permettant ainsi d'adopter par la suite des actions correctives. Cette option aidera à effectuer un suivi régulier des activités assurant ainsi une bonne communication entre le MEDH et les autres départements concernés par la mise en œuvre des activités.
 - Gestion documentaire du projet : l'outil comportera toute la documentation technique produite tout au long de la période du projet (Rapports spécifiques au PANDDH « Rapport Flash, Rapport annuel, Rapports thématiques, rapport d'évaluation,... », photos, études, ...).
4. Autres fonctionnalités :
 - Possibilité de génération de plusieurs tableaux de bord de façon dynamique sans nécessité de connaissance technique par profil ;
 - Gestion des utilisateurs et profils ;
 - Gestion de la sécurité ;
 - Journalisation et traçabilité des opérations ;
 - Paramétrage ;
 - Possibilité de se tenir à jour sur tous les changements grâce à un système de notification et d'alerte intégrés paramétrable ;
 - Le logiciel doit proposer des algorithmes paramétrables permettant d'organiser, de noter et de simplifier le classement des activités selon une relation d'ordre déterminée.

b. POUR LE DEPARTEMENT CONCERNE

Pour le partenaire, ce logiciel doit avoir les fonctionnalités suivantes :

1. Le bénéficiaire pourra s'authentifier et accéder au système via un formulaire web sécurisé ;
2. Le bénéficiaire aura accès à toutes les activités affectées à son département après validation du plan opérationnel ;
3. Le bénéficiaire aura la possibilité de soumettre sa requête en ligne, d'effectuer lui-même le suivi de sa demande afin de répondre au besoin de son administration ;
4. Permettre à l'utilisateur de générer plusieurs tableaux de bord de façon dynamique sans nécessité de connaissance technique par profil ;
5. Le bénéficiaire aura la possibilité de soumettre ses rapports et études pour justifier l'état d'avancement des activités.

3. Modules techniques

a. MODULE POUR LA GESTION DES COMMISSIONS :

- Consulter les informations générales sur le tenue de la commission (Gestion de l'ordre du jour, assignation des tâches reliées aux commissions, rapports de réunions, préparation et diffusion des comptes rendus, suivi des tâches, liaison des décisions prise au système de suivi du PANDDH, gestion des participants et responsables, tableau de bord personnalisé) ;
- Rechercher les informations sur le plan opérationnel validé telles que la description des activités à entreprendre, les résultats attendues, les indicateurs opérationnels, le calendrier de réalisation, le département/institution responsable ;
- Consulter la documentation sur le PANDDH et sur les activités à entreprendre.

b. MODULE POUR LE SUIVI DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PANDDH :

- Paramétrer la base de données des activités issues du PANDDH (selon une décomposition bien déterminée (Axe, sous axes, départements, recommandations liées, indicateurs,)) ;
- Créer les fiches relatives à chaque activité à partir des canevas validés au plan Opérationnel ;
- Partager les fiches avec le (les) département (s) concerné (s) ;
- Ajouter les indicateurs de suivi (Stratégiques et Opérationnels) ;
- Ajouter des éléments de contrôle pour assurer la veille (dates, indicateurs de l'état d'avancement...) ;
- Doter le système d'une GED électronique (Gestion électronique de document) afin de partager la documentation nécessaire sur le PANDDH et sur les activités ;
- Mettre en place des outils de reporting dynamiques ;
- Elaborer des indicateurs de suivi pour renforcer les plans sectoriels.

c. MODULE POUR LE REPORTING ET SECURITE :

- Permettre la génération de plusieurs Tableaux de bord de façon dynamique sans nécessité de connaissance technique par profil ;
- Gestion des utilisateurs et profils ;
- Gestion de la sécurité ;
- Journalisation et traçabilité des opérations ;
- Paramétrage ;
- Possibilité de se tenir à jour sur tous les changements grâce à un système de notification et d'alerte intégrés paramétrable ;
- Le logiciel doit proposer des algorithmes paramétrables qui permettent d'organiser, noter et de simplifier le classement des candidatures à l'appel à projet selon une relation d'ordre déterminée.

d. LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Les caractéristiques techniques ci-dessous s'avèrent obligatoires :

- Le logiciel doit être une solution Web responsive, progressive et modulaire avec accès SSL ;
- Le logiciel doit permettre la gestion d'un accès concurrentiel ;
- Le logiciel doit gérer l'export et l'archivage des projets et des statistiques ;
- Le Logiciel doit respecter les normes en matière de sécurité des systèmes d'information (Injection SQL, Cross-Site Scripting, ...)
- Afin de respecter le règlement de protection des données, le logiciel doit permettre de chiffrer des données (messages, images, etc.). En effet, ces données ne doivent être lisibles, au niveau de la base de données, que pour leurs créateurs et leurs destinataires. Une action spécifique doit prendre place pour autoriser l'accès d'un autre profil au niveau logiciel ;
- Le logiciel doit intégrer un outil de supervision technique avec une trace Analysis.

4. Phasage du projet

Phase 1 : Etude préliminaire

Le projet débutera par une étude de besoin en procédant à une analyse permettant de cerner les différents domaines, prestations et services qui devront être couverts par le projet (périmètre du projet). A l'issue de cette phase le prestataire aura à réaliser la conception globale du système. Les éléments suivants seront précisés :

- Document architecture et spécifications fonctionnelles : élaboration de l'architecture et des spécifications fonctionnelles du système en définissant notamment la nouvelle structuration de l'information (ossature et organisation du contenu) ;
- Document de conception.

Phase 2 : Réalisation de la charte graphique, Développement du Système

Après validation de la phase 1, le prestataire devra fournir le projet de maquette graphique du système selon la charte graphique du MEDH, et fournir ainsi des propositions de concept graphique pour le système, qui sera validé par le comité technique afin de procéder au développement du système.

Livrable :

- Production d'une maquette graphique validée sous format de pages HTML ;
- Système de suivi du PANDDH en intégrant la totalité des fonctionnalités relatives aux back office et au front office du système.

Phase 3 : Déploiement, recettes et insertion du contenu

Cette phase permettra au comité technique de réceptionner et valider les prestations effectuées par le prestataire dans le cadre du projet.

Livrables :

- Système de suivi du PANDDH ;
- Bases de données ;
- Insertion de données existantes ;
- Planning des jours pour assurer le transfert de compétence et doc nécessaire ;
- Manuel d'administration du système ;
- Manuel d'utilisation du système.

5. Les profils requis

La présente consultation s'adresse aux bureaux d'études/ sociétés ayant des compétences confirmées en matière de conception, développement et de l'implémentation de systèmes d'information et qui peuvent mobiliser une équipe qualifiée pour l'ensemble des composantes de la mission.

En ce sens, le concurrent doit avoir accompli au cours des dernières années, entre 2015 et 2019, au moins 5 (cinq) missions relatives aux systèmes d'information.

L'équipe qui doit être proposée par le concurrent doit comprendre :

- a. Un chef de Projet
 - Ayant une formation supérieure en Informatique, Ingénierie des systèmes d'informations, gestion, gestion de projet ou un domaine connexe attestée par des diplômes d'études supérieures ;
 - De préférence Certifié en développement des Systèmes d'information ou en gestion de projets ;
 - Ayant pris part, au cours des dernières années, entre 2015 et 2019, à la gestion et la réalisation de missions similaires
 - Ayant de bonnes compétences orales et écrites en Français et en Arabe
- b. 1 (un) développeur
 - Ayant une formation supérieure en Informatique, Ingénierie des systèmes d'informations ou équivalent connexe attestée par des diplômes d'études supérieures ;
 - Expérience confirmée en développement de systèmes d'informations ;
 - Ayant pris part, au cours des dernières années, entre 2015-2019, à la réalisation de missions similaires.

6. Pilotage de la mission

L'interlocuteur principal du bureau d'études sera le Coordonnateur National du Projet qui se chargera de la communication avec le comité Technique constitué à cet effet.

Ledit comité accompagnera le bureau d'études dans la réalisation de la prestation. Ce comité sera notamment responsable des tâches suivantes :

- Aider à identifier les besoins en informations et en documentation à fournir au bureau d'études ;

- S'assurer de la conformité des livrables aux caractéristiques techniques exigées dans les TdR ;
- Assurer la revue et émet des remarques sur les livrables intermédiaires ;
- Valider les livrables définitifs de la mission.

B. Lot 2 : l'achat du matériel

1. Descriptif de matériel :

1. Prix n° 1 :

- Disque dur SSD compatible baie de stockage Fujitsu DX200 S3
- Prise en charge de Fujitsu Advanced Copy functions
- Référence : DX1/200S3 MLC SSD SAS 1.92TB 12G 2.5 x1
- Code produit : FTS:ETFSAN
- Quantité : 3
- Durée de garantie : 36 mois et support constructeur 24h/24 7j/7j.

2. Prix n° 2 : PY BX2560 M2 Dual Server Blade :

- Intel Xeon E5-2660v4 14C/28T 2.00 GHz
- Cooler Kit 2nd CPU
- Independent Mode Installation
- 128GB (8x16GB) 2Rx4 DDR4-2400 R ECC
- RAID CM400i
- RAID EM400i BP
- VIOM
- eLCM Activation License
- VMware vSphere Embed. UFM 8 GB Device/VMware vSphere STD
- Blade Installation in System Unit
- PY FC Mezz Card 8Gb 2 Port (MC-FC82E)
- Quantité 1
- Durée de garantie : 36 mois et support constructeur 24h/24 7j/7j.

2. Modalités de livraison

Avant toute livraison, le titulaire doit fournir une attestation de garantie du constructeur ou son représentant exclusif au Maroc précisant d'une manière explicite que la durée de garantie du matériel et logiciels objet de la présente consultation est de 3 ans sur site du MEDH. Le titulaire est tenu d'aviser le maître d'ouvrage de la date de livraison au moins cinq (05) jours avant le commencement de la livraison.

Le titulaire assume l'entière responsabilité du transport, et supporte les conséquences onéreuses de toute perte, avarie ou retard dus au transport jusqu'au site désigné par le maître d'ouvrage.

Les fournitures seront livrées à l'état neuf, d'origine, en état de marche et avec tous les câbles et accessoires nécessaires à leur fonctionnement ou à leur mise en service.

Le titulaire doit communiquer les numéros de série en format électronique de tous les articles livrés.

Les fournitures et les pièces reconnues défectueuses seront isolées par les soins et aux frais du titulaire, remplacé dans un délai défini d'un commun accord n'excédant pas trois (03) jours ouvrés.

III. Procédures pour la soumission des propositions.

1. Pour le lot 1 :

Le concurrent intéressé est prié de déposer un dossier complet en format papier sous plis fermé qui doit comprendre dans deux enveloppes fermées et séparées :

1. La première enveloppe : L'offre technique doit comporter les éléments suivants :
 - Une fiche de présentation du concurrent (Dénomination, adresse, forme juridique, immatriculation au RC et à la CNSS, inscription à la taxe professionnelle, identifiant Fiscal, références, ICE, moyens humains, ...);
 - La méthodologie pour la réalisation de l'ensemble de la mission détaillée action par action ;
 - Le planning de la réalisation de la mission ;
 - Une lettre de manifestation d'intérêt et de disponibilité ;
 - Les CV à jour signés par chacun des membres de l'équipe proposée par le concurrent ;
 - Les attestations de références de missions similaires.
2. La deuxième enveloppe : L'offre financière pour la prestation devra comprendre en dirham (MAD) un forfait d'honoraires total (y compris toutes autres charges liées à la réalisation des prestations). La proposition financière comprendra une ventilation de ce montant forfaitaire

| N° | Lot n° 1 | Nombre de jours | Montant forfaitaire |
|----------------|--|-----------------|---------------------|
| 1 | Phase 1 : Etude préliminaire | | |
| 2 | Phase 2 : Réalisation de la charte graphique, Développement du Système | | |
| 3 | Phase 3 : Déploiement, recettes et insertion du contenu | | |
| Total Hors Tva | | | |

2. Pour le lot 2 :

Le concurrent intéressé est prié de déposer un dossier complet en format papier sous plis fermé qui doit comprendre dans deux enveloppes fermées et séparées :

1. La première enveloppe : Une fiche de présentation du concurrent (Dénomination, adresse, forme juridique, immatriculation au RC et à la CNSS, inscription à la taxe professionnelle, identifiant Fiscal, références, ICE, moyens humains, ...) ainsi que les prospectus des deux prix.
2. La deuxième enveloppe : L'offre financière pour la prestation devra comprendre en dirham (MAD) un forfait d'honoraires total (y compris toutes autres charges liées à la réalisation des prestations). La proposition financière comprendra une ventilation de ce montant forfaitaire

| Lot n° 2 | | | | | |
|----------|---|-------|----------|-------------------------|----------------------|
| N° | DESIGNATION | Unité | Quantité | Prix unitaire hors taxe | Prix total hors taxe |
| 1 | Disque dur SSD compatible baie de stockage fujitsu DX200 S3 Prise en charge de Fujitsu Advanced Copy functions Référence : DX1/200S3 MLC SSD SAS 1.92TB 12G 2.5 x1 Code produit : FTS:ETFSAN | Unité | 3 | | |

| | | | | | |
|----------------|--|-------|---|--|--|
| 2 | PY BX2560 M2 Dual Server Blade : Intel Xeon E5-2660v4 14C/28T 2.00 GHz Cooler Kit 2nd CPU Independent Mode Installation 128GB (8x16GB) 2Rx4 DDR4-2400 R ECC PRAID CM400i PRAID EM400i BP VIOM eLCM Activation License VMware vSphere Embed. UFM 8 GB Device/VMware vSphere STD Blade Installation in System Unit PY FC Mezz Card 8Gb 2 Port (MC-FC82E) | Unité | 1 | | |
| Total Hors Tva | | | | | |

IV. Evaluation des offres.

1. Pour le lot 1 :

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps :

- L'évaluation de l'offre technique qui portera sur la note méthodologique, les CV des candidats(es) et les références similaires ;
- L'évaluation et la comparaison des propositions financières.

Phase 1 : Analyse technique comparative des offres :

Pendant cette phase, il sera procédé à la comparaison des CV. Une note technique T sur 100 sera attribuée à chaque candidat en fonction du barème suivant :

| Critères | Note | Moyen de vérification |
|---|------|--|
| <u>Méthodologie :</u> - Note méthodologie proposée (5) - Calendrier d'exécution et outils proposés (10) | 15 | Note méthodologique |
| <u>Concurrent</u> Nombre de missions similaires réalisées au cours des dernières années (2015-2019) - 5 missions = 5 points ; - 6 < missions < 12 = 10 points ; - Supérieur à 12 missions = 15 points. | 15 | Références similaires |
| <u>Profil proposé</u> - Chef de projet : 3. Diplôme au niveau des domaines demandés : ✓ 12 points pour le Doctorat ; ✓ 7 points pour le bac+5 ; ✓ 5 points pour une maîtrise. 4. Certificat : ✓ 2 point pour chaque certificat en gestion de projet ou informatique dans la limite de 6 points. 5. Expérience : ✓ 3 < expérience <5 = 3 points ; ✓ Egale 5 < expérience <10 = 5 points ; ✓ Expérience supérieure à 10 ans = 10 points. | 70 | CV de candidat(e) ou références similaires |

| | | |
|---|-----|--|
| <p>6. Mission similaire : ✓ 2 point pour mission similaire au projet dans la limite de 10 points.</p> <p>- Développeur :</p> <p>7. Diplôme au niveau des domaines demandés : ✓ 12 points pour le bac+5 ; ✓ 7 points pour une maîtrise.</p> <p>8. Expérience : ✓ 3 < expérience <5 = 3 points ; ✓ Egale 5 < expérience <10 = 5 points ; ✓ Expérience supérieure à 10 ans = 10 points.</p> <p>9. Mission similaire : ✓ 2 point pour mission similaire au projet dans la limite de 10 points.</p> | | |
| Total | 100 | |

Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

→ Une note technique inférieure à la note technique minimale de **50 points** qui représente **50%** de la note maximale des offres techniques (**100 points**)

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux termes de références.

Phase 2 : Analyse financière comparative des offres :

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * \frac{P_{\min}}{P}$$

P : Prix de l'offre
Pmin : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disant.

Phase 3 : Analyse technico-financière :

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivant :

- 70% pour l'offre technique
- 30% pour l'offre financière

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

2. Pour le lot 2 :

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps :

- L'évaluation des prospectus ;
- L'évaluation des propositions financières.

Le contrat sera adjugé à l'offre financière la moins disante parmi celles des concurrents retenus à l'issue de l'examen des dossiers administratif et technique de chaque concurrent.

V. Délai d'exécution de la mission et livrables

1. Lot 1 :
 - Le délai d'exécution de la mission est de 3 mois maximum à compter de la signature du contrat.
 - Les livrables à fournir, en version papier (6 exemplaires) et en version électronique, sont listés au point 6 relatives au phasage du projet.
2. Lot 2 :
 - Le délai d'exécution de la mission est de 3 semaines maximum à compter de la signature du contrat.

VI. Dépôts des offres

Les prestataires intéressés sont priés de présenter leurs offres, au plus tard, le 27 septembre 2019 à 16H30, en spécifiant dans l'objet la référence suivante : (02/MEDH-PNUD/2019).

Les offres doivent être déposées au bureau d'ordre de la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme, Angle Avenue Ibn Sina et rue oued almakhazine agdal Rabat, à l'attention de Monsieur le Coordonnateur National du Projet d'appui au MEDH, ressortant clairement l'objet « consultation pour La conception, le développement et la mise en place d'un système d'information pour le suivi de la mise en œuvre du Plan d'Action National en matière de Démocratie et des Droits de l'Homme ainsi que l'achat du matériel y afférent en deux (2) Lots ».

Toute demande d'informations complémentaires sera faite par mail à l'adresse électronique suivante Belkadi@didh.gov.ma